



Trévoux, le 16 mars 2020

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 20 mars 2020 à 18h 30 Salle du Conseil

1. Installation du nouveau Conseil Municipal, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Lecture et diffusion aux conseillers municipaux de la Charte de l'élu local

L'ensemble de ces points est développé dans la note de synthèse jointe, et les documents annexés. Les rapports sont transmis par voie électronique ou consultables en mairie.



Le Maire  
Marc PECHOUX